

## COMMUNIQUE

### **AGREMENT DE CONSTITUTION DE SOCIETE DE GESTION**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 13 février 2020, d'agréer la société de gestion suivante :

#### **GAT Investissement**

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers  
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96  
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

**Siège Social** : 92-94, avenue Hédi Chaker 1002 Tunis.

**Capital Social** : 22 000 000 dinars divisé en 220 000 actions de 100 dinar chacune.